

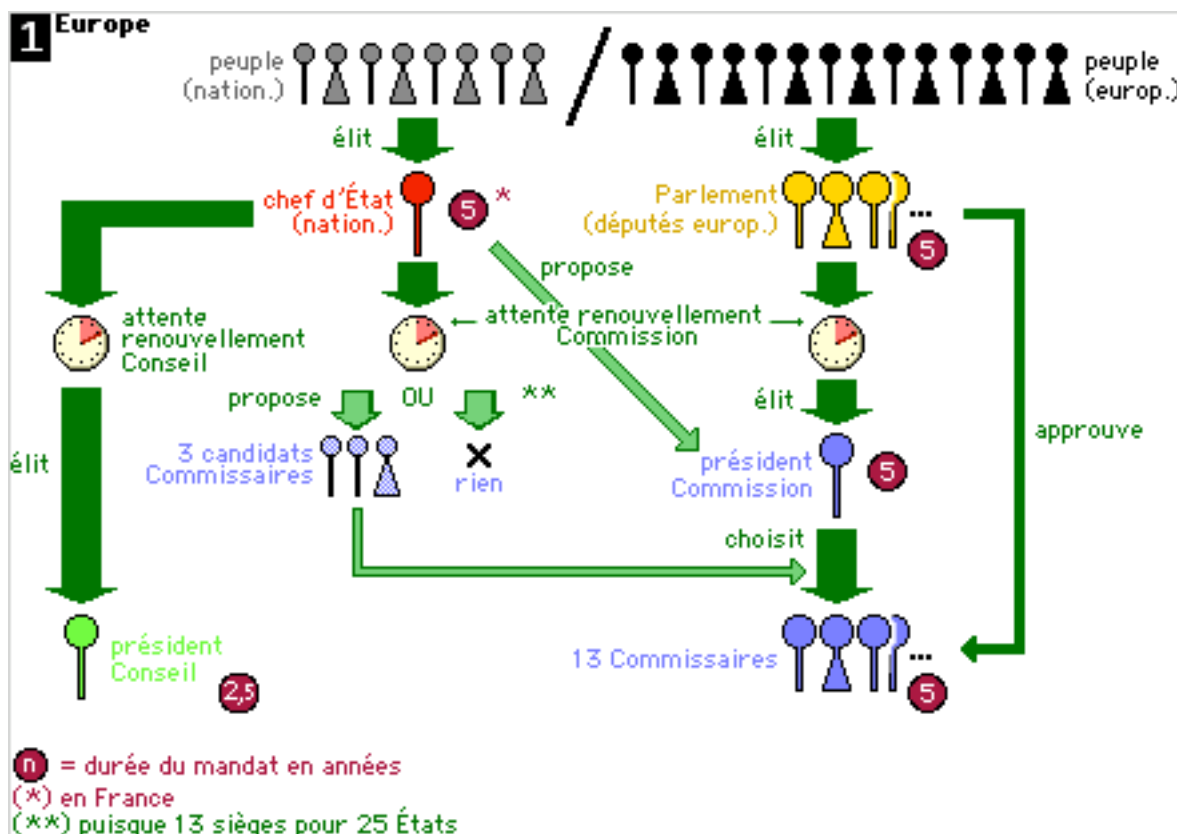
Le texte d'Étienne Chouard [1] a le mérite de porter notre attention sur le **système électoral européen** tel que la constitution le prévoit, sujet trop rarement abordé et seulement évoqué indirectement au travers de phrases telles « le Parlement sera plus puissant », « les parlements nationaux seront consultés », etc. Ceci est vrai et soulignons que de façon générale, **la constitution améliore sensiblement la démocratie** au sein de l'Union. La question posée est : **est-ce suffisant ?**

J'ai essayé de comprendre de A à Z le circuit du bulletin de vote en Europe, texte en main. Bien que je m'intéresse à la constitution depuis septembre et que j'y ai investi un temps certain, lisant quantités de textes et écoutant quantités d'émissions, je n'ai jamais entendu personne se risquer à expliquer le système électoral européen et pour cause : **il est complexe**.

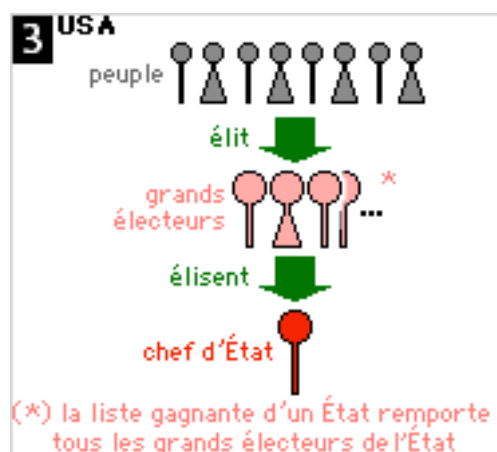
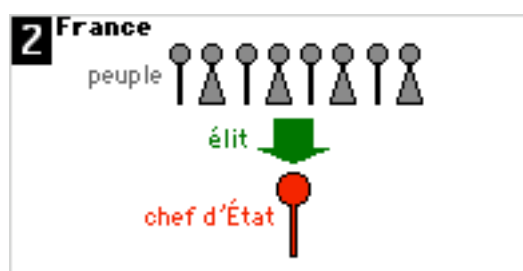
Je peux le résumer ainsi :

1. Les **chefs d'État** nomment à la majorité le **Président du Conseil européen** (rappelons que "Conseil européen" = les 25 chefs d'État).
2. *Parallèlement*, le peuple élit des **eurodéputés** qui lors du renouvellement suivant de la **Commission**, éliront un **Président de la Commission** proposé par les gouvernements nationaux, chargé de choisir **13 Commissaires** issus de 13 pays à tour de rôle, provenant chacun d'une liste de 3 noms proposée par le gouvernement des 13 pays concernés. Puis (ce n'est pas fini ! :-)), la Commission ainsi formée est soumise à un **vote d'approbation collectif** du Parlement.

L'Europe a en quelque sorte **deux têtes** : le Président du Conseil et le Président de la Commission. Ce n'est pas clair ? Un dessin vous aidera ! (et une aspirine si vous voulez :-))



Ce schéma montre le système tel que je l'ai compris : je ne garantis pas qu'il ne manque pas quelque chose... :-) À titre de comparaison voici les systèmes français et américain :



Première conclusion : c'est bien la **majorité populaire** qui installe le pouvoir en Europe. Le peuple est bien **représenté**, au sens où la couleur politique du pouvoir est celle du peuple aux décalages temporels près.

...oOo...

Pour autant ce système est-il satisfaisant ?

Tout d'abord, certes le peuple *via* le Parlement a le dernier mot dans l'adoption des lois mais j'attends de voir confirmé dans la réalité le pouvoir dont jouit effectivement le Parlement face aux gouvernements. Peut-être est-il mis devant le fait accompli du "meilleur compromis possible", comme nous devant ce référendum ? Comment savoir !

Je reproche à ce système de **diluer** mon bulletin de vote (eurodéputés) dans **trois niveaux** d'indirection : le peuple élit un Parlement *qui élit* un Président *qui élit* 13 Commissaires *sur proposition* des gouvernements... Ce billard à 4 bandes ne donne pas l'impression de maîtrise au citoyen ! Et rien à voir avec le système américain dans lequel le citoyen vote bel et bien pour son candidat préféré (Bush ou Kerry), malgré les grands électeurs (simple étage technique). Le citoyen européen, lui, **ne sait rien** du Président ni de la Commission qui sortira "du chapeau".

La **non simultanété** des différentes élections, nationales, du Parlement et de la Commission (*à confirmer* : Commission suivrait immédiatement Parlement, en fait) aggrave les choses. Elle **dilue** dans le temps la force et le sens des élections. La Président du Conseil peut changer 2 ans après l'élection nationale !

Mais le plus grave est ici :

- a) Ce système prive les citoyens du travail de **bilan de l'exercice écoulé**.
- b) Ce système prive les candidats à la présidence de nous présenter un **projet**, une **vision** pour l'avenir.
- c) Et enfin il interdit l'émergence d'une **opinion publique** européenne.

Ce sont en réalité CES MÉCANISMES (manquants ici) qui forment le rempart

contre les dérives du pouvoir : le peuple *choisit, surveille* et le cas échéant *sanctionne*. Un bulletin de vote aveugle *n'est rien*. Or, ni mon député ni mon chef d'État ne s'engagent sur un **programme** dont ils seront responsables devant le peuple, et pour cause : *ils n'ont qu'une partie du pouvoir*.

En outre la *complexité* de l'ensemble est en elle-même un problème, en décourageant l'implication citoyenne. Quel citoyen peut suivre des négociations entre 25 pays ?

Nous ne savons pas qui sont les Commissaires et les Présidents. Nous ne savons pas ce qu'ils font. Ils ne nous parlent pas. Ils ne nous écoutent pas. Nous ignorons leur vision de l'Europe. Nous ignorons leur programme. *Ils n'ont pas de mandat populaire explicite et éclairé pour ce programme*.

À mon humble avis on a là **une démocratie vidée de son sens**, qui réalise seulement la représentation du courant majoritaire et **exclut les mécanismes essentiels** que sont **le DÉBAT et la présentation d'ALTERNATIVES au peuple**.

Ceci m'inquiète car le droit des peuples à l'auto-détermination est un droit **fondamental**, sacré et inaliénable. Nous devons nous battre pour ça, de même que pour l'égalité des hommes, la liberté d'expression, la liberté de la presse, la dignité humaine, l'égalité des sexes et tous les autres droits fondamentaux. Citons la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme : *« La volonté du peuple est le fondement de l'autorité des pouvoirs publics »*. [2]

Je ne prétends pas que ceci soit la cause de tous les problèmes, quoique. Néanmoins, ceci rend la constitution **inacceptable** et le seul fait de nous l'avoir proposée montre que notre société est, quelque part, malade.

...oOo...

Quelles contre-propositions ?

Le très humble citoyen ignare en Droit, en Histoire et en politique que je suis, mais aidé par ses lectures, a fait appel à son imagination pour proposer ce qui suit. Vous allez voir comme c'est simple.

Selon moi le minimum du minimum acceptable serait :

1) Le Président de la Commission est ÉLU directement.

Des deux Présidents, Commission et Conseil, je choisis le premier car il est le seul d'essence européenne, et ce même si la constitution choisit le second comme tête politique de l'Europe : il est dommageable de renforcer le Conseil car c'est encourager un fonctionnement par consensus et division, chacun défendant son bout de gras national, système congénitalement lent et faible.

Les pouvoirs de ce Président de la Commission seront faibles puisque limités par les traités existants et le peuple boudera tôt ou tard ces élections "bidons" : ça signifie qu'il faudra augmenter progressivement ses pouvoirs.

Concernant le vote, on peut mettre en place un système de pondération afin de ne pas retirer trop vite, trop de poids aux petits pays (Luxembourg...). Les partis nationaux relayeront la campagne du candidat qu'ils auront choisi.

2) Le Président nomme en toute **INDÉPENDANCE** ses **13 Commissaires**.

Puisque la constitution prévoit (et martèle) que la Commission est indépendante, allons jusqu'au bout : la Commission doit être indépendante dès sa création. On peut imposer pour l'instant la présence d'un Commissaire par pays, avec rotation.

3) Retirer de la constitution la **PARTIE III, colorée politiquement**.

Il partait d'un bon sentiment de tout inclure dans un seul paquet (souci de transparence), mais c'était maladroit car si je vote à la fois pour une constitution et une politique, je ne choisis librement ni l'un ni l'autre ! De plus, si un référendum convient à une constitution, il ne convient pas à une politique.

4) Revenir à l'état antérieur concernant le **Président du Conseil**.

Comme dit plus haut, c'est une mauvaise direction que de pousser ce rôle. Ce Président doit rester un coordinateur. (Rappel : la constitution porte son mandat de 6 mois à 2,5 ans renouvelables une fois.)

Le bonus :

5) Donner au Président un droit de "**RÉCUPÉRATION**" sur les traités.

C'est l'idée la plus novatrice : il s'agit de faire en sorte que le peuple puisse reprendre la main sur les domaines couverts par les traités quand il le souhaitera et quand il sera prêt. La majorité populaire, *via* son Président (et un référendum ?), en décidera et non une unanimité des gouvernements. En quelque sorte il s'agit de mettre les **clauses passerelles** au service du peuple. Chaque morceau de traité qui basculera dans le champ des responsabilités du Président sera un pas gagné en direction de la démocratie et du pouvoir rendu au peuple.

Et sur la méthode :

6) Un référendum **SIMULTANÉ** dans **TOUS** les pays.

La moindre des choses. À défaut d'un *vrai* référendum européen, l'idéal.

Conclusion ?

Élire le Président n'est pas la panacée, loin de là. Mais au moins y aura-t-il désormais **UN** homme représentant directement le peuple à l'échelon européen, et cet homme aura **l'autorité** et la **légitimité** que confère le fait d'être élu par 450 millions de gens. Ça obligera ce Président à écouter le peuple. Ça obligera le peuple à s'intéresser à l'Europe au moins tous les 5 ans.

L'Europe mettra le pied à l'étrier de la démocratie. C'est peu de choses et bien sûr, à titre personnel j'aimerais que l'Europe aille plus vite. L'actualité nous en montre chaque jour l'urgence. Mais soyons raisonnables, l'Europe fédérale ne se fera pas demain. Ce Président, c'est un premier pas vers l'Europe **unie** et **démocratique**, ce que le projet actuel de constitution ne fait pas. Nous aurons un levier pour peser sur le cours des choses.

...oOo...

Pourquoi une telle situation ?

Ici mon texte va devenir plus partisan et de ce fait moins fiable ; je m'en excuse. J'ai cherché à comprendre comment on en était arrivés là, à ce texte menaçant. Est-ce un oubli, une erreur ? Un manque d'ambition ? Non. La clé vient de **l'idéologie** qui sous-tend le texte. Car il y a une idéologie derrière ! Citons Pierre Mendès-France à l'Assemblée nationale le 18 janvier 1957 : « *Le projet du marché commun [...] est basé sur le libéralisme classique du XIXe siècle, selon lequel la concurrence pure et simple règle tous les problèmes. [...] L'abdication d'une démocratie peut prendre deux formes, soit elle recourt à une dictature interne par la remise de tous les pouvoirs à un homme providentiel, soit à la délégation de ses pouvoirs à une autorité extérieure laquelle au nom de la technique exercera en réalité la puissance politique, car au nom d'une saine économie on en vient aisément à dicter une politique monétaire, budgétaire, sociale, finalement une politique, au sens le plus large du mot, nationale et internationale.* »

Si nous lisons notre Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789, nous voyons un texte qui respire un **humanisme éternel**. Un beau texte, court et simple. Si nous lisons la constitution proposée, nous voyons que partout y transpire un **horrible libéralisme presque fanatique**, qui sacralise (dans les faits) la concurrence et le marché. J'exagère ? Voire ! Examinons donc les fondamentaux de ses inspireurs !

Citons **Alfred Müller-Armack** : il définit "l'économie sociale de marché" « *comme un ordre économique dont l'objectif est de combiner, dans une économie ouverte à la concurrence, la libre initiative et le progrès social garanti précisément par les performances de l'économie de marché* » (A. Müller-Armack est un économiste allemand, idéologue du néolibéralisme [3])

C'est donc le marché lui-même, et lui seul, qui réalise le progrès social ! On comprend mieux les attaques contre les services publics.

Encore des doutes ?

Citons **David Rockefeller** : « *Quelque chose doit remplacer les gouvernements, et le pouvoir privé me semble l'entité adéquate pour le faire* » (D. Rockefeller est co-fondateur de deux puissants groupes du lobbying patronal, la Commission Trilatérale et le Groupe de Bilderberg, et proche des Commissaires européens [4])

On comprend mieux l'asservissement du politique au marché !

Inutile de préciser le caractère utopique de cette vision : qu'on me dise dans quel pays et sur quelle planète le marché libre réalise la *justice sociale* ! Ces gens ont la haine de l'État, la haine de l'impôt. La haine du peuple aussi, peut-être ? [5] En tout cas voici enfin identifiée la menace ! Depuis des décennies elle pousse, elle monte... Des techniciens de l'économie, tout à leur tâche, confondent les désirs de la Bourse et ceux du peuple. Tenailé par l'inquiétude, depuis deux mois je passe mes soirées, mes week-end et parfois mes nuits sur internet et ailleurs à essayer de me prouver que j'ai tort : *rien trouvé à ce jour*. J'ai exploré chaque piste, chaque contre-argument ; échangé un millier de courriels. Je trouve plutôt de nouveaux motifs d'inquiétude. La force d'attraction de l'argent est immense. Nous, nous n'avons que nos mains pour nous défendre : ***servons-nous en dimanche !***

Les partisans du OUI dramatisent le NON ? À notre tour ! Si nous disons OUI à ce texte, ce n'est rien de moins que LE DÉBUT DE LA FIN DE LA DÉMOCRATIE.

Je veux : de vraies élections européennes, dignes de ce nom.

Yves Ducourneau, le 22 mai 2005

(31 ans, informaticien, simple citoyen sans connaissance particulière mais insomniaque depuis deux mois ;-))

yves.ducourneau@club-internet.fr (et par pitié, restons courtois ;-))
(bas débit)

Note : je m'excuse sincèrement et par avance auprès de ceux que certaines expressions auront choqué. À l'instar de Patrick Le Lay, je ne recours à l'exagération que pour me faire comprendre. Le "tous pourris" n'est ni pensé, ni suggéré.

- [1] **LE** texte qui m'a fait passer du OUI au NON, début avril :
<http://etienne.chouard.free.fr/Europe/index.htm>
- [2] Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948, article 21.3.
<http://www.unesco.org/general/fre/legal/droits-hommes.shtml>
- [3] Cité par Frédéric Lordon ici :
<http://www.monde-diplomatique.fr/2005/05/LORDON/12175>
(et à qui j'ai emprunté la phrase qui suit, qui tombait à pic ;-))
- [4] Cité par Serge Regourd ici :
http://bellacio.org/fr/article.php3?id_article=13394
- [5] "Ils" = MM. Müller-Armack et Rockefeller, et ceux qui partagent leur avis.

Et pour le plaisir, voici des citations de proeuropéens partisans du **OUI** :

« *On ne peut pas continuer indéfiniment à construire l'Union européenne sans se soucier de l'adhésion des peuples.* » (Robert Badinter, Le Figaro du 18 avril 2005)

« *L'Europe s'est longtemps construite quasi en secret. Par le haut. Sans les peuples. Presque sans leurs représentants.* » (Olivier Duhamel, Petit guide du projet de constitution européenne, p. 5)

« *Deux écueils importants menacent [l'Europe [...] : sa] dissolution [et le] déni démocratique. Le fossé continue de se creuser entre l'Europe et les citoyens. Ils se sentent étrangers à des institutions opaques et lointaines. Les citoyens ont le droit légitime de comprendre et décider car l'union politique ne pourra se faire sans les peuples.* » (l'UDF, lu en mai 2005 sur <http://www.udf-europe.net/>)

« *Le traité de Maastricht est fort imparfait. [...] Il manque un aspect essentiel, celui de la construction d'un vrai pouvoir démocratique.* » (Michel Rocard, 21 avril 1992, Paris)

« *[La constitution] n'améliore qu'à la marge l'état des choses antérieur [...], sans apporter les avancées nécessaires, ni sur le terrain des institutions et du processus de décision, ni sur celui des politiques communes souhaitées par l'opinion.* » (Laurent Cohen-Tanugi, membre de l'association "Notre Europe" présidée par Jacques Delors, lu en mai 2005 sur <http://www.notre-europe.asso.fr/>)